



CONSEIL MUNICIPAL DU 23 mai 2017

Convocation du 17 mai 2017

Etaient présents : François BIGEARD (Maire), Jacky LAPIERRE (1^{er} adjoint), Jean-Luc DERECLLENNE (2^e adjoint), Michel BRIGATTI (3^e adjoint), Patrick BOLLET (4^e adjoint), Véronique VINCENT, Denis BONIN, Gilles BUGNOT, Ginette JOUFFROY, Monique ATWOOD, Jacqueline HENRY, Christophe POULLEAU, Geneviève BOUILLERET, Benjamin BONIN.

Hélène MOUCADEAU a donné procuration à Monique ATWOOD

M. le Maire demande l'ajout du point 3 bis Décision Modificative budget Legs. Approbation

1- Présentation techniques désherbage,

Intervention de Mme Moyses conseillère auprès des collectivités locales en matière d'entretien des espaces verts et des voiries.

Présentation de la Loi Labbé du 01/01/2017 : interdiction d'utilisation des produits phytosanitaires chimiques.

Deux réflexions sont à mener :
-communication auprès des administrés de la commune,
-réflexion sur l'entretien de la commune de Fauverney (en fonction des rues, des zones...).

Patrick indique que la commune de Fauverney utilise très peu de produits phytosanitaires (environ 2 litres par an). Un désherbeur thermique vient d'être acquis.

Une communication auprès des habitants peut être utile pour une sensibilisation efficace. Un groupe de travail est constitué pour mener cette réflexion : Mme Moyses, Patrick, Ginette, Véronique, Monique, Jacky, Jacqueline. Première réunion mercredi 31 mai à 19H00.

2- Délibération transfert nouvelles compétences au SICECO,

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal que, par arrêté en date du 29 avril 2016, Madame la Préfète a entériné la modification des Statuts du SICECO, votée par le Comité syndical le 16 décembre 2015 puis par une majorité qualifiée des communes adhérentes du SICECO.

Dans le cadre de ces nouveaux statuts, l'accompagnement du SICECO dans le domaine du « Conseil en Énergie Partagé (CEP) » (diagnostic et suivi énergétique des bâtiments), dont bénéficiait la Commune, relève maintenant d'une compétence spécifique.

Afin que la Commune puisse continuer à travailler avec les services techniques du SICECO sur cette thématique, Monsieur le Maire propose de transférer au SICECO cette nouvelle compétence, vu l'intérêt qu'elle représente pour la Commune.

Le Conseil municipal après délibération décide de transférer au SICECO au titre des compétences optionnelles visées à l'article 6 des statuts, la compétence Conseil en Énergie Partagé (article 6.8), et autorise Monsieur le Maire à signer tous actes et documents inhérents.

3- Achat impasse,

Par mail du 04 avril Maître Lorisson propose à la commune l'achat de l'impasse des Aiguisons cadastrée section AA n° 245 pour une contenance de 2 ares 48 centiares au prix symbolique de 1 euro. Cette impasse est gérée et entretenue par la commune.

Après délibération le conseil approuve à l'unanimité l'achat de l'impasse et autorise le maire à signer tous les actes inhérents.

3 bis- Décision modificative Budget Legs,

Suite à la demande de M. Prin, et afin de régulariser la TVA forestière 2015,

Après délibération le conseil approuve à l'unanimité la DM suivante :

Compte 673 + 6366 €

Compte 7022 + 6366 €

4- Renouvellement des baux du logement de la mairie et de l'école maternelle,

Les deux logements sous le régime des logements d'instituteur,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la reconduction, dans les mêmes conditions que précédemment, du 01/08/2017 au 31/07/2018 les baux suivants :

Logement de la Mairie :

Le loyer mensuel est fixé à 536.95 € + évolution l'indice INSEE non connue à ce jour et les charges s'élèveront à 80.01 € par mois + réévaluation dans les mêmes proportions.

Logement de l'école maternelle :

Le loyer mensuel est fixé à 425.28 € + évolution l'indice INSEE non connue à ce jour et les charges s'élèveront à 59.80 € par mois + réévaluation dans les mêmes proportions.

5- Délibération forêt Donzy,

Afin de préparer la remise en état de la route forestière existant déjà, il faut auparavant exploiter des chênes et du taillis de chaque côté.

Après délibération, le conseil demande à l'unanimité à l'ONF de marquer une emprise paysagère en parcelles 6, 11, 15 et 21 en 2017 et de vendre les différents produits (bois d'oeuvre, houppiers et taillis). »

6- Renouvellement arrêté de Pêche étangs de Chassagne,

Le conseil à l'unanimité, décide de reconduire l'arrêté de pêche pour la période du 16/07/2017 au 15/07/2018 dans les mêmes conditions que précédemment.

7- Régime indemnitaire des agents communaux,

Monsieur Le Maire présente un projet de délibération relative à la mise en place du nouveau régime indemnitaire applicable dans la fonction publique et tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel : R.I.F.S.E.E.P. (I.F.S.E. et C.I.A.)

- L'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (I.F.S.E.) vise à valoriser l'exercice des fonctions et constitue l'indemnité principale de ce nouveau régime indemnitaire. Cette indemnité repose, d'une part, sur une formalisation précise de critères professionnels et d'autre part, sur la prise en compte de l'expérience professionnelle.

- Le complément indemnitaire annuel (C.I.A.) repose sur l'engagement professionnel et la manière de servir.

Après avoir entendu les propos de M. Le maire, le conseil approuve et retient à l'unanimité l'IFSE et le CIA selon l'ensemble des critères présentés en annexe 1.

8- Ouvertures de postes été 2017,

Un jeune s'est fait connaître avant la fin décembre 2016. Trois candidatures ont été reçues il y a quelques jours.

Monsieur le Maire reporte la question au prochain conseil faute de temps pour examiner les candidatures.

9- complexe scolaire,

L'annonce légale pour la recherche d'un maître d'œuvre par concours devrait être lancée prochainement, pour une réunion du jury de concours dès que possible en juillet.

Trois architectes et un membre compétent doivent être présents en plus des membres désignés du conseil.

10- Manifestations 14 juillet et Ouverture d'une régie de recettes,

La commission culture a renouvelé la semaine dernière le souhait de réaliser les festivités du 14 juillet malgré les retours négatifs évoqués lors du dernier conseil.

Afin de simplifier les mouvements financiers lors des différentes manifestations communales,

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 12 mai 2017,

Le conseil municipal, après délibération, décide à l'unanimité d'instituer une régie de recettes « animations/comité des fêtes » :

- Cette régie est installée à la mairie, 21110 Fauverney
- la régie fonctionnera du 1^{er} janvier au 31 décembre
- la régie encaisse les produits suivants : recettes à l'occasion de toutes les manifestations telles que festivités du 14 juillet
- les recettes sont encaissées soit en espèces soit en chèque contre remise de tickets
- un fonds de caisse de 300 € est mis à disposition du régisseur
- le régisseur est tenu de verser au comptable de la commune le montant de l'encaisse dès que celui-ci atteint 5000 €
- le régisseur verse auprès de l'ordonnateur la totalité des justificatifs des opérations de recettes au moins une fois par trimestre
- le régisseur n'est pas assujéti à un cautionnement selon la réglementation en vigueur
- le régisseur ne percevra pas d'indemnité de responsabilité selon la réglementation en vigueur
- le mandataire suppléant ne percevra pas d'indemnité selon la réglementation en vigueur

La commission propose de retenir Mme Bigeard Brigitte pour régisseur de la régie et Mme Vincent Véronique comme suppléante. Après délibération le conseil approuve à l'unanimité les propositions de la commission culture.

11- Calendriers des permanences pour les élections législatives 2017, Pour rappel

ELECTIONS LEGISLATIVES	1 ^{er} tour : 11 juin 2017	2ème tour : 18 juin 2017
8H00-10H00	Jacqueline, Geneviève, Véronique	Gilles, Ginette, Véronique
10H00-12H00	Hélène, Patrick, Michel	Michel, Geneviève, Hélène
12H00-14H00	Jacqueline, Christophe, Gilles	Christophe, Denis, Jacqueline
14H00-16H00	Denis, Jacqueline, Monique	Patrick, Jean-Luc, Monique
16H00-18H00	Hélène, Véronique, Monique	Hélène, Véronique, Benjamin
Président / Vice-président	François / Jean-Luc	François / Jacky

12- Divers,

- Jacky : les travaux pour enlever le désactivé aux 3 carrefours ont été commandés. Date des travaux encore inconnue.
- Une stagiaire travaille actuellement sur le trafic routier de la commune, grâce à l'étude des chiffres des radars pédagogiques.
- Monique : ☞ souhaite connaître l'avancée du PLU. Jean-Luc relancera le CDHU.
☞ Hélène confirme qu'elle pourra participer au tirage au sort des jurés d'assises.
- Geneviève : maisons fleuries. Suite à son départ informe qu'elle ne sera pas disponible pour cette opération.
- Ginette : demande si les haies de la rue du Général de Gaulle pourraient être taillées. Des habitants ont commencé à les couper. Il est rappelé que les habitants

n'ont pas à tailler les haies et végétaux de la commune. Une entreprise est missionnée pour ce type d'entretien.

- Patrick : ☞ plantation des fleurs commencée depuis ce matin (Ginette, Véronique, Jacqueline, Claude et Patrick). Bonne qualité des fleurs. Il espère que les restrictions d'arrosage ne seront pas trop importantes.

☞ Problème de la voirie entre Varanges et Fauverney très abimée. Les automobilistes se plaignent. La commune a reçu des mails et courriers. Que faire ? Le respect de la limitation de vitesse 30 KM/H permet d'éviter tout danger.

☞ D'autre part, le chemin de la sommière est déjà endommagé. Un cadenas pompier sera mis en place sur la barrière. Vérification de l'agrément auprès des pompiers et des gendarmes.

☞ Toutes les plantations « entourage du cimetière » n'ont pas repris. La Promut procédera à leur remplacement en garantie au mois de novembre.

☞ Les chambres et les gaines pour le passage de la fibre optique à 7 branches ont été posées.

Le Maire
François BIGEARD

